



Vu
DNA
OK 27/05/20

1628

ARRETE 2020/...../MT/CAB/SGG
Portant nomination d'un inspecteur dans le domaine des services de navigation
aérienne (ANS) à l'Autorité Guinéenne de l'Aviation Civile.

LE MINISTRE D'ETAT,

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Convention relative à l'Aviation Civile Internationale, signée à Chicago le 07 décembre 1944 ;
- Vu** la Loi L/2013/063/CNT du 05 novembre 2013, portant Code de l'Aviation Civile de la République de Guinée, amendée par la Loi L/2018/048/AN ;
- Vu** le Décret D/2018/067/PRG/SGG du 21 mai 2018, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu** le Décret D/2018/072/PRG/SGG du 25 mai 2018, portant structure du Gouvernement ;
- Vu** le Décret D/2018/073/PRG/SGG du 25 mai 2018, portant nomination des membres du Gouvernement ;
- Vu** le Décret D/2018/186/PRG/SGG du 23 août 2018, portant attributions et organisation du Ministère des Transports,
- Vu** le Décret D/2017/048/PRG/SGG du 25 février 2017, portant Création, Attributions, Organisation et Fonctionnement de l'Autorité Guinéenne de l'Aviation Civile ;
- Vu** le Décret D/2018/021/PRG/SGG du 09 février 2018, portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Autorité Guinéenne de l'Aviation Civile ;
- Vu** l'Arrêté 2016/N°6650/MT/SGG du 21 novembre 2016, portant amendement de l'Arrêté A/2012/MDT/CAB/SGG du 05 juillet 2012, fixant les critères de Désignation et de Qualification des Inspecteurs ;

ARRETE

ARTICLE I : Monsieur BALDE Alpha Oumar, Ingénieur en Météorologie, est nommé Inspecteur des services de navigation aérienne dans la spécialité Météorologie Aéronautique (MET).

ARTICLE 2 : Le Directeur Général de l'Autorité Guinéenne de l'Aviation Civile est chargé de l'application du présent Arrêté.

ARTICLE 3 : Le présent Arrêté qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Ampliations :

- PRG.....1
- PM.....1
- MDN.....1
- MEF.....1
- MSPC.....1
- MATD.....1
- MJ.....1
- MT.....3
- SGG/JO.....4
- ARCHIVES.....2

22 MAI 2020

Conakry le,.....2020



Aboubacar SYLLA